

Un dispositif pour enfin partir en vacances

65 familles modestes du 93 testent depuis avril l'épargne bonifiée. L'opération, menée par l'Union départementale des associations familiales et la CAF, a été présentée hier à la ministre.



Par

Le 21 juillet 2012 à 05h09

Aider les familles en difficulté à partir en vacances tout en les rendant plus autonomes. L'Union départementale des associations familiales (Udaf) de Seine-Saint-Denis et la Caisse d'allocations familiales de Seine-Saint-Denis sont parties de ce double objectif pour expérimenter un nouveau dispositif d'accompagnement. Hier matin, les deux organismes présentaient cette opération à Dominique Bertinotti, ministre déléguée chargée de la Famille, en visite à Bobigny et Pierrefitte.

Ce dispositif, expérimenté pour la première fois en Seine-Saint-Denis, repose sur un principe d'épargne bonifiée. Soixante-cinq familles ont été sélectionnées par la CAF 93 pour participer à l'opération.

De 20 â?¬ à 80 â?¬ épargnés par mois

« Ce sont pour deux tiers des familles monoparentales, explique Julia Colombat, sous-directrice à la CAF. Les travailleurs sociaux ont usé de leur expertise pour choisir les familles, car c'est une démarche compliquée qui demande un vrai accompagnement. »

Elles ont ensuite été orientées vers l'Udaf, avec laquelle elles ont créé un compte spécial pour constituer une épargne. « En moyenne, les familles ont épargné entre 20 et 80 â?¬ par mois », précise Philippe Robert, directeur adjoint de l'Udaf. A ce bas de laine, la CAF a rajouté une somme fixe maximale de 200 â?¬ calculée en fonction du nombre d'enfants et de l'épargne de départ.

Pour cette première année, le dispositif n'a débuté qu'entre avril et mai, mais ces quelques mois d'épargne ont permis à ces familles de construire un budget moyen de 370 â?¬ avec la bonification. Un vrai coup de pouce. Du côté de l'Udaf, on se félicite surtout de l'aspect formateur du procédé. « L'accompagnement constant des familles leur apprend à gérer leur épargne. Leur faire tenir cet effort a été l'étape la plus compliquée », précise Nacera Amrouche, directrice de l'Udaf.

Dominique Bertinotti a salué cette initiative. « Ce dispositif responsabilise tous les partenaires, notamment les familles, qui sont véritablement parties prenantes. C'est une autre approche de l'aide sociale. »